



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

croissance et emploi

Question écrite n° 22231

Texte de la question

M. François Baroin interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le plan d'action global du Gouvernement pour relancer l'économie. En effet, beaucoup de ministères annoncent des dépenses très importantes (éducation nationale, affaires étrangères, sociales...) et des mesures isolées sont annoncées. Persuadé que le retour de la France à une situation de croissance se fera par le développement de l'économie, donc de l'emploi, donc du pouvoir d'achat, il souhaite maintenant connaître les grandes lignes du programme économique du Gouvernement, les grandes mesures bientôt mises en œuvre par le Gouvernement pour créer les conditions de cette reprise au plus vite.

Texte de la réponse

Après cinq années d'atonie, l'activité en France a retrouvé son niveau d'avant crise. Le redémarrage de l'économie est progressif et ne s'est pas fait sans à-coups. Les initiatives prises au sein de la zone euro ont permis aux tensions financières de se dissiper, notamment suite aux décisions du Conseil européen de juin 2012 et avec l'implication croissante de la Banque centrale européenne annoncée en septembre 2012. Mais les ajustements dans la zone euro, notamment dans les pays qui avaient accumulé de forts déséquilibres, ont pesé sur l'environnement de la France, qui elle-même poursuit un effort ambitieux de réduction des déficits. L'enjeu est de permettre à la croissance d'accélérer et à l'emploi privé de repartir de manière durable, afin de mieux soutenir le pouvoir d'achat des ménages, notamment les plus modestes - qui sont les premiers victimes d'une économie insuffisamment dynamique. La stratégie est double : - renforcer notre économie et sa capacité à créer de l'emploi, tout en faisant des efforts ciblés pour le pouvoir d'achat des plus modestes ; - poursuivre le redressement de nos comptes publics pour regagner des marges de manoeuvre et faire baisser la dette publique, sans casser la croissance et en assurant le financement de nos priorités d'avenir - éducation et université, justice et sécurité. Cette stratégie s'articule autour de la mise en oeuvre du pacte de responsabilité et de solidarité, en parallèle à un effort sans précédent de ralentissement de la dépense - 50 Mds€ d'économies sur la période 2015-2017. Avec le pacte de responsabilité et de solidarité, le coût du travail pour les entreprises, déjà réduit par le crédit impôt compétitivité emploi (CICE), sera à nouveau allégé pour porter la baisse totale à 30 Mds€ par an d'ici 2017. Par ces efforts, les entreprises retrouvent des marges nouvelles pour innover, investir et pour embaucher, contribuant au redémarrage de l'économie et de l'emploi. Parallèlement, et parce qu'il est urgent de soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes, des mesures de soutien sont prises (réduction d'impôt sur le revenu, exonérations de cotisations salariales notamment). Parallèlement, la France concrétise l'effort d'économies de 50 Mds€ auquel elle s'est engagée. La réduction du déficit public est l'assurance du maintien de conditions de financement favorables pour l'Etat et partant, pour les entreprises et pour les ménages.

Données clés

Auteur : [M. François Baroin](#)

Circonscription : Aube (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22231

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Finances et comptes publics

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3187

Réponse publiée au JO le : [26 août 2014](#), page 7188